|  |  |
| --- | --- |
| Sylvie Grolleau formatrice agréée PRH | Maintenon, le 04/11/2019 |

Bonjour,

Je m’adresse à vous qui êtes inscrit au stage **mes priorités d’engagement** que j’anime à St Maur du **jeudi 5 décembre 2019 à 9h15 au dimanche 8 décembre 2019 à 18h** : les syndicats de la SNCF et de la RATP évoquent un **mouvement de grève** à compter du 5 décembre. Ils semblent envisager que ce mouvement soit reconductible ; certains parlent de mouvement illimité.

Je me suis donc posée devant ce stage et plusieurs questions me sont venues : l’annuler ? Le maintenir ? Quoi est le plus juste ? J’ai également interrogé plusieurs personnes, de PRH, des stagiaires, des personnes proches de PRH…Me laissant ainsi travailler intérieurement par les impacts de ce réel, **j’ai accueilli en moi l’évidence de maintenir l’animation de ce stage.**

J’ai alors cherché les moyens réalistes de la mise en œuvre de cette évidence…Je vous passe les étapes de la recherche et vous donne simplement le fruit :

Je me rendrai à Saint Maur comme convenu pour animer ce stage. J’accueillerai donc ceux qui peuvent se rendre à Saint Maur pour y participer.

J’accueillerai ceux qui ne peuvent se rendre à Saint Maur, sur skype : nous allons donc découvrir une manière neuve de travailler ; certains en présentiel, d’autres chez eux, sur skype.

Nous allons ensemble chercher, au fil de ce stage, comment non seulement vivre le stage sur le plan pédagogique, mais comment vivre aussi toutes les dimensions « off »  spécifiques d’un stage PRH : l’informel si précieux des rencontres pendant les pauses, les entretiens avec le formateur etc…Nous sommes en fait devant une page à inventer !

Pour la mise en œuvre de cela, plusieurs points très importants :

**Si vous décidez de maintenir votre venue à Saint Maur,** essayez de trouver des solutions de logements très proches, ne nécessitant pas l’utilisation de transport en commun.

**Si vous décidez de ne pas faire le déplacement** : Il vous faut vous assurer d’avoir pendant toute la durée du stage un lieu dédié à votre formation ; un ordinateur ; un système de caméra (le plus souvent intégré) ; une bonne connexion internet ;

Vous devez également être bien au clair vis-à-vis de vous-même et du groupe, et ainsi ne pas prendre d’engagement autre que le stage pendant la journée, car comme en stage, vous ne pourrez pas les honorer. Les horaires, même seront probablement les mêmes que d’habitude ! ( soit 9h- 18h )

Vous dire pour terminer, que j’ai déjà animé des stages par skype pour les futurs formateurs et pour les formateurs : Ils ont cheminé de manière féconde et ont reçu ce qu’ils avaient à recevoir.

N’hésitez pas à me partager vos réactions à mon courriel. **Merci de me faire part le plus rapidement possible de votre décision quant à votre choix concernant la modalité de participer**. (Merci de mettre le [secretariat.sgrolleau@orange.fr](mailto:secretariat.sgrolleau@orange.fr) en copie)

Je me sens déjà engagée avec vous dans ce travail de recherche de votre agir essentiel !

Sylvie Grolleau